



BULLETIN HEBDOMADAIRE

Saison 2025-2026

N°31 du 20.01.2026

01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

Notes eFFBB à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

- [Note adhésion groupée COSMOS.pdf](#)
- [Phases finales de la Coupe de France des Arbitres.pdf](#)
- [Annexe : Coupe de France des arbitres 2025-2026.pdf](#)

Secrétariat

Rencontre avec le Président fédéral

Le président fédéral Jean-Pierre HUNCKLER effectue une tournée des territoires pour rencontrer les clubs.

Dans ce cadre, il viendra en Isère **le samedi 14 mars 2026 de 9h15 à 12h**, en salle de conférences de l'Hôtel Palladior à Voiron (4 rue Alphonse Bouffard Roupé 38500 Voiron). Aussi, nous demandons que chaque club soit présent. **Chaque club doit OBLIGATOIUREMENT être représenté par un dirigeant a minima.**

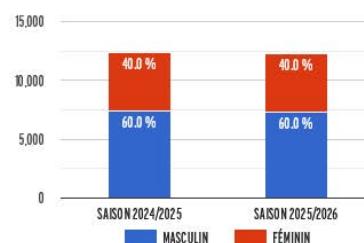
Réponse attendue pour le dimanche 8 mars 2026 au plus tard en remplissant [le formulaire disponible en cliquant ici](#).

Qualifications

Statistiques licences 2025/2026

LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 20 JANVIER

	FÉMININ	MASCULIN	TOTAL
SAISON 2024/2025	5 012	40.0%	7 364
SAISON 2025/2026	4 926	40.0%	7 327
EVOLUTION	-86	-37	-123
EVOLUTION %	-2.0%	-1.0%	-1.0%



Compétitions 5x5

Coupe de l'Isère

Le tirage de la Coupe de l'Isère a été effectué. Les rencontres des 1/16^e de finale sont accessibles sur FBI (rencontres programmées sur le week-end du 7/8 février).

Vous trouverez [en cliquant ici](#) le tableau d'avancement.

Finales 2026

Le programme prévisionnel des phases finales est disponible ci-dessous. Le cahier des charges sera communiqué aux clubs organisateurs dans les prochains jours.

Samedi 9 mai 2026 à ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU

11h00 : ½ finale coupe U13F n°1
13h30 : ½ finale coupe U13F n°2
16h00 : ½ finale coupe U15F n°1
18h30 : ½ finale coupe U15F n°2

Samedi 9 mai 2026 à (lieu à définir)

11h00 : ½ finale coupe U13M n°1
13h30 : ½ finale coupe U13M n°2
16h00 : ½ finale coupe U15M n°1
18h30 : ½ finale coupe U15M n°2

Dimanche 10 mai 2026 à ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU

09h00 : ½ finale coupe U18F n°1
11h30 : ½ finale coupe U18F n°2
14h00 : ½ finale coupe SF n°1
16h30 : ½ finale coupe SF n°2

Dimanche 10 mai 2026 à (lieu à définir)

09h00 : ½ finale coupe U18M n°1
11h30 : ½ finale coupe U18M n°2
14h00 : ½ finale coupe SM n°1
16h30 : ½ finale coupe SM n°2

Samedi 30 mai 2026 à SAINT PIERRE DE BRESSIEUX

10h00 : ½ finale championnat U13F
12h30 : ½ finale championnat U13F
15h00 : ½ finale championnat U13M
17h30 : ½ finale championnat U13M

Samedi 30 mai 2026 à CORBELIN (AVENIR BC DES COULEURS)

10h00 : ½ finale championnat U15F
12h30 : ½ finale championnat U15F
15h00 : ½ finale championnat U18F
17h30 : ½ finale championnat U18F

Samedi 30 mai 2026 à TULLINS

10h00 : ½ finale championnat U15M
12h30 : ½ finale championnat U15M

15h00 : ½ finale championnat U18M
17h30 : ½ finale championnat U18M

Dimanche 31 mai 2025 à CORBELIN (AVENIR BC DES COULEURS)

10h30 : finale championnat U13F
13h30 : finale championnat U15F
16h00 : finale championnat U18F

Dimanche 31 mai 2025 à TULLINS

10h30 : finale championnat U13M
13h30 : finale championnat U15M
16h00 : finale championnat U18M

Samedi 6 juin 2026 à SAINT ETIENNE DE CROSSEY

13h00 : finale coupe U13F
15h30 : finale coupe U15F
18h00 : finale coupe U18F
20h30 : finale coupe SF

Dimanche 7 juin 2026 à SAINT ETIENNE DE CROSSEY

09h00 : finale coupe U13M
11h30 : finale coupe U15M
14h00 : finale coupe U18M
16h30 : finale coupe SM

Informations divisions

Rencontres reportées à la suite de conditions météorologiques défavorables

La Commission des Compétitions 5x5 a autorisé le report des rencontres suivantes. Ces rencontres n'ont pas pu être jouées, en raison de conditions météorologiques et de circulation défavorables samedi 10 et dimanche 11 janvier 2026.

Les clubs concernés ont trouvé un accord, et les rencontres ont été reprogrammées comme suit :

N°	DIVISION	POULE	EQUIPE A	EQUIPE B	DATE	HEURE
22092	DF2	HTE	CHARTREUSE BASKET CLUB	IE - BASKET CLUB NIVOLAS - 3	22/02/2026	13:30
23091	DF3	2	AVENIR BASKET HILAIROIS	CLUB SPORTIF DES 4 ROUTES	14/03/2026	21:00
45341	DFU15	D3 W	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES - 3	UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE - 2	18/04/2026	11:00

Forfaits

En DMU13 D2 poule Y, la rencontre n°33319 du samedi 24 janvier 2026 opposant AL VOIRON BASKET - 2 à ES FRONTONAS CHAMAGNIEU : forfait 1 match de ES FRONTONAS CHAMAGNIEU. La rencontre retour est inversée et est programmée le samedi 28 mars 2026, 16h00 à VOIRON.

En DFU13 D3 poule W, la rencontre n°43302 du samedi 17 janvier 2026 opposant UJ BASKET MONSTEROUX MILIEU à AVENIR BASKET HILAIROIS : forfait 1 match de AVENIR BASKET HILAIROIS. La rencontre retour est inversée et est programmée le samedi 21 mars 2026, 15h00 à MONSTEROUX MILIEU.

Rencontres perdues par pénalité

DOSSIER N°37 : en DFU15 D2 poule T, la rencontre n°45249 du dimanche 11 janvier 2026 opposant ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU - 3 à CLUB SPORTIF DES 4 ROUTES - 1 : **annulation de la pénalité prononcée à l'encontre de l'équipe ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU - 3.**

DOSSIER N°40 : en DMU18 D3 poule AA, la rencontre n°38219 du dimanche 17 janvier 2026 opposant CHATONNAY BC DES ETANGS à SPORTING CLUB DE GIERES - 3 : perte de la rencontre par pénalité à CHATONNAY BC DES ETANGS pour la participation d'un joueur U15 ne disposant du surclassement requis.

DOSSIER N°41 : en DFU13 D3 poule W, la rencontre n°43305 du samedi 17 janvier 2026 opposant US BASKET BEAUREPAIRE à PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB - 4 : perte de la rencontre par pénalité à PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB - 4 pour la participation d'une joueuse brûlée avec l'équipe supérieure.

DOSSIER N°42 :

- En DMU11 D2 poule AI, la rencontre n°31359 du 17 janvier 2026 opposant BASKET CLUB GONCELIN GRÉSIVAUDAN à AS TULLINS FURES - 1 : perte de la rencontre par pénalité à AS TULLINS FURES - 1 pour la participation d'un joueur à deux rencontres de championnat sur une période de trois jours consécutifs.
- En DMU11 D3 poule AR, la rencontre n°31629 du 17 janvier 2026 opposant CHARTREUSE BASKET CLUB - 3 à AS TULLINS FURES - 2 : perte de la rencontre par pénalité à AS TULLINS FURES - 2 pour la participation d'un joueur à deux rencontres de championnat sur une période de trois jours consécutifs.

Réserves

En DM3 poule 4, la rencontre n°13182 du samedi 17 janvier 2026 opposant BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY à ROMANCHE BASKET - 3 : une réserve a été déposée. —> **Réserve classée sans suite. Pour rappel, article 5.3 des Règlements Sportifs Généraux, il est possible pour l'association visiteur de venir avec un arbitre lorsque des officiels ne sont pas désignés sur la rencontre.**

Pour rappel les réserves concernent le terrain, le matériel, la qualification d'un membre d'une équipe, le port d'équipement interdit. S'il y a un incident concret, il doit être signalé dans la rubrique « incidents » de la feuille.

En PRM poule HAUTE, la rencontre n°11093 du dimanche 18 janvier 2026 opposant ROMANCHE BASKET - 2 à CHARTREUSE BASKET CLUB - 1 : une réserve a été déposée. —> **Réserve classée sans suite. Pour rappel les réserves concernent le terrain, le matériel, la qualification d'un membre d'une équipe, le port d'équipement interdit. En cas d'erreur supposée d'arbitrage, il convient de déposer une réclamation.**

Relevé des écarts pour le week-end du 17-18 janvier 2026

Les écarts relevés surlignés **en jaune** sont sanctionnés conformément aux règlements et aux dispositions financières.

Les écarts relevés surlignés **en bleu** sont des avertissements uniques avant sanction.

Club concerné	N°	Division	Poule	Écart constaté
003 BEAUCROISSANT IZEAX RENAGE	11094	PRM	HTE	Une même personne ne peut pas être à la fois marqueur et chronométreur → Absence de chronométreur
012 CHARTREUSE BASKET CLUB	35255	DMU15	D1 X	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur

012	CHARTREUSE BASKET CLUB	45162	DFU15	D1 Q	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
012	CHARTREUSE BASKET CLUB	48171	DFU18	D1 Q	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
016	BASKET SAINT MARCELLIN	33227	DMU13	D1 W	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
016	BASKET SAINT MARCELLIN	38070	DMU18	D1 U	Licence non présentée
018	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	38101	DMU18	D1 V	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
020	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES	33293	DMU13	D2 AA	Dérogation hors délai
020	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES	43213	DFU13	D1 T	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
021	BBC EYBENS POISAT	21063	PRF	BSE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
021	BBC EYBENS POISAT	31478	DMU11	D3 AM	Non export du fichier e-marque
021	BBC EYBENS POISAT	31478	DMU11	D3 AM	Groupement sportif non renseigné pour le délégué de club
021	BBC EYBENS POISAT	38130	DMU18	D2 W	Non export du fichier e-marque
021	BBC EYBENS POISAT	41285	DFU11	D2 Y	Non export du fichier e-marque
025	SPORTING CLUB DE GIERES	5007	CISM	1/16	Dérogation hors délai
027	TERRES FROIDES BASKET	12093	DM2	HTE	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
027	TERRES FROIDES BASKET	31328	DMU11	D1 AH	Numéro de licence non renseigné pour le délégué de club
029	GRENOBLE BASKET 38	41287	DFU11	D2 Y	Absence de marqueur
029	GRENOBLE BASKET 38	31417	DMU11	D2 AK	Non-respect des 20 points d'écart
029	GRENOBLE BASKET 38	35496	DMU15	ELITE	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
033	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	35226	DMU15	D1 W	Groupement sportif non renseigné pour l'arbitre
033	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	48141	DFU18	D1 P	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
038	ISERE SAVOIE PONT BASKET	48261	DFU18	D3 T	Absence de délégué de club
042	US SASSENAGEOISE	48293	DFU18	ELITE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
047	BASKET CLUB SEPTEME OYTIER	23054	DF3	HTE	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
049	AVENIR BASKET HILAIRE	35225	DMU15	D1 W	Non export du fichier e-marque
049	AVENIR BASKET HILAIRE	43304	DFU13	D3 W	Forfait une rencontre
052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	11063	PRM	BSE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	12063	DM2	BSE	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	12063	DM2	BSE	Groupement sportif non renseigné pour le chronométreur
052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	22071	DF2	BSE	Dérogation hors délai
052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	33347	DMU13	D2 Z	Groupements sportifs non renseignés pour les arbitres
052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	33349	DMU13	D2 Z	Dérogation hors délai
052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	35467	DMU15	D3 AE	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
056	LA TRONCHE MEYLAN CORENC	35257	DMU15	D1 X	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
058	AS TULLINS FURES	5010	CISM	1/16	Dérogation hors délai
058	AS TULLINS FURES	21095	PRF	HTE	Groupement sportif non renseigné pour le chronométreur
058	AS TULLINS FURES	31359 31629	DMU11 DMU11	D2 AI D3 AR	Non respect des règles de participation : participation d'un joueur à deux rencontres dans le même week-end sportif
063	VOREPPE BASKET CLUB	31597	DMU11	D3 AQ	Groupement sportif non renseigné pour le délégué de club
065	US DE ST EGRÈVE	38309	DMU18	ELITE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
065	US DE ST EGRÈVE	33497	DMU13	ELITE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
077	ES FRONTONAS CHAMAGNIEU	33319	DMU13	D2 Y	Forfait une rencontre
081	BASKET CLUB LES ABRETS	38279	DMU18	D3 Z	Une même personne ne peut pas être à la fois marqueur et délégué de club → Absence de délégué de club
081	BASKET CLUB LES ABRETS	41437	DFU11	D3 AE	Le délégué de club doit être licencié au sein de l'association sportive recevante → Absence de délégué de club
081	BASKET CLUB LES ABRETS	43214	DFU13	D1 T	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
087	BASKET CLUB NIVOLAS	41317	DFU11	D2 Z	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
097	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE	21094	PRF	HTE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
099	AVENIR BC DES COULEURS	31509	DMU11	D3 AN	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
114	ELAN BVT CESSIEU	11069	PRM	BSE	Dérogation hors délai
124	CHATONNAY BC DES ETANGS	38219	DMU18	D3 AA	Non-respect des règles : participation d'un joueur non surclassé à la date du match

127	ROMANCHE BASKET	13184	DM3	4	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
127	ROMANCHE BASKET	43183	DFU13	D1 S	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
133	AS ST GEORGES ESPERANCHE	13215	DM3	HTE	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
146	AVENIR BASKET CHAMPIER	31567	DMU11	D3 AP	Groupements sportifs non renseignés pour tous les officiels
170	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	21093	PRF	HTE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
170	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	41197	DFU11	D1 W	Groupement sportif non renseigné pour le délégué de club
170	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	43305	DFU13	D3 W	Non respect des règles : participation d'une joueuse brûlée avec l'équipe supérieure

Droits financiers à titre administratif

B H	CLUB	DIVISION	N°	MOTIF	MONTANT
30	114 ELAN BVT CESSIEU	DFU15 D2 T	45249	Ouverture dossier pénalité n°37	70,00 €
31	003 BEAUCROISSANT	PRM HTE	11094	Absence de chronométreur	30,00 €
31	016 SAINT MARCELLIN	DMU18 D1 U	38070	Licence non présentée	14,00 €
31	020 ECHIROLLES	DMU13 D2 AA	33293	Dérogation hors délai	24,00 €
31	021 EYBENS POISAT	DFU11 D2 AM	31478	Non export du fichier e-marque	20,00 €
31	021 EYBENS POISAT	DMU18 D2 W	38130	Non export du fichier e-marque	20,00 €
31	021 EYBENS POISAT	DMU11 D2 Y	41285	Non export du fichier e-marque	20,00 €
31	029 GRENOBLE BASKET 38	DMU11 D2 AK	31417	Non-respect des 20 points d'écart	11,00 €
31	049 ST HILAIRE DU ROSIER	DFU13 D3 W	43304	Forfait une rencontre	42,00 €
31	052 ST MARTIN D'HÈRES	DMU13 D2 Z	33349	Dérogation hors délai	24,00 €
31	058 TULLINS FURES	CISM 1/16	5010	Dérogation hors délai	24,00 €
31	058 TULLINS FURES	DMU11 D2 AI DMU11 D3 AR	31359 31629	Ouverture dossier pénalité n°42	70,00 €
31	077 FRONTONAS	DMU13 D2 Y	33319	Forfait une rencontre	42,00 €
31	081 LES ABRETS	DFU11 D3 AE	41437	Absence de délégué de club	30,00 €
31	114 ELAN BVT CESSIEU	PRM BSE	11069	Dérogation hors délai	24,00 €
31	124 CHATONNAY	DMU18 D3 AA	38219	Ouverture dossier pénalité n°40	70,00 €
31	170 PAYS VOIRONNAIS	DFU13 D3 W	43305	Ouverture dossier pénalité n°41	70,00 €

Fautes techniques

N°	CLUB	RENCONTRE			TYPE			MONTANT
		DIVISION POULE	DATE	N°				
003	BEAUCROISSANT-IZEAUX-RENAGE	PRM HTE	17/01/2025	11094	FT G1			30,00€
003	BEAUCROISSANT-IZEAUX-RENAGE	DF2 BSE	17/01/2025	22064	FT G1			30,00€
012	CHARTREUSE	PRM HTE	18/01/2026	11093	FT G1			30,00€
012	CHARTREUSE	DF2 HTE	18/01/2026	22094	FT G1			30,00€
016	ST MARCELLIN	DM2 HTE	17/01/2025	12094	FT G1			30,00€
016	ST MARCELLIN	DMU18 D1 U	17/01/2025	38070		FT G1		60,00€
019	DOMENE	DMU18 D1 U	17/01/2025	38070	FT G1			30,00€
019	DOMENE	DMU18 D1 U	17/01/2025	38070		FDSR		60,00€
019	DOMENE	DMU18 D1 U	17/01/2025	38070	FT G1			30,00€
019	DOMENE	DMU18 D1 U	17/01/2025	38070	FT G1			30,00€
020	ECHIROLLES	DFU18 D3 S	18/01/2026	48233		FC G1		60,00€

061	AL VOIRON	DM2 BSE	18/01/2026	12064	FT G1			30,00€
061	AL VOIRON	DM2 BSE	18/01/2026	12064		FT G1		60,00€
061	AL VOIRON	DM2 BSE	18/01/2026	12064	FT G1			30,00€
065	ST EGREVE	DMU18 ELITE	18/01/2026	38309		FC G1		60,00€
074	SEYSSINET FONTAINE	DMU18 ELITE	18/01/2026	38311	FT G1			30,00€
097	ESTRABLIN PONT EVEQUE	DMU18 D2 X	17/01/2025	38160	FC G1			30,00€
121	GONCELIN GRESIVAUDAN	DM2 HTE	17/01/2025	12095		FT G1		60,00€
136	LES AVENIERES AOSTE	DM3 3	17/01/2025	13154		FT G1		60,00€
136	LES AVENIERES AOSTE	DFU13 ELITE	17/01/2026	43393	FT G1			30,00€
136	LES AVENIERES AOSTE	DFU13 ELITE	17/01/2026	43393	FC G1			30,00€

Compétitions 3x3

ERRATUM - Classements à l'issue du stop n°2

Une erreur s'est glissée dans le classement de la catégorie U15M D2. Les classements actualisés sont disponibles [en cliquant ici](#).

SERIES 3x3 - Organisation stop n°3

Le troisième stop des SERIES 3x3 se tiendra **samedi 21 et dimanche 22 février 2026** sur les terrains du **BC LA TRONCHE MEYLAN** et du **BASKET CLUB BAVONNE**.

Le lieu et la tranche horaire attribués à chaque catégorie seront communiqués dans les prochains jours. Les équipes auront par la suite la possibilité de déclarer forfait gratuitement jusqu'au dimanche 15 février 2026.

Jeunesse

Baby Pâques

Les inscriptions pour Baby Pâques sont ouvertes !

L'événement ouvert aux jeunes licenciés de la catégorie U7 (nés en 2019 et 2020) se tiendra le samedi 21 mars 2026 de 9h30 à 12h00 (accueil entre 9h et 9h15). Merci de respecter les horaires d'accueil afin de ne pas perturber la bonne organisation.

Il sera organisé, cette année, sur trois secteurs pour limiter les déplacements des clubs. Vous pouvez choisir de participer à :

- EYBENS
- TULLINS
- ARTAS

Les inscriptions sont à effectuer avant le 15 MARS dernier délai à partir du lien suivant : [INSCRIPTIONS](#).

Micro Basket

Inscription : **24 et 25 avril 2026 à Voiron**

Inscription : **3 et 4 juillet 2026 à Lyon**



Technique

Challenge Benjamins

La demi-finale du Challenge Benjamines a eu lieu à la Halle Chamechaude à TSF VOIRON mercredi 14 janvier 2026 (23 filles présentes sur 30).

La demi-finale du Challenge Benjamins aura lieu à la Halle Chamechaude à TSF VOIRON mercredi 21 janvier 2026 de 15h45 à 18h pour les garçons. Les enfants qualifiés ont reçu un mail de convocation. Les clubs ont été informés par mail des enfants convoqués.

La finale départementale aura lieu à GRENOBLE (gymnase HOCHE) le samedi 7 février 2026 de 16h à 18h. Le club de GB38 invite les enfants et leur famille à assister au match de NM3 à 20h.

Tests U11

La finale départementale aura lieu le samedi 7 février 2026 à GRENOBLE (gymnase HOCHE) de 14h30 à 16h00. Le club de GB38 invite les enfants et leur famille à assister au match de NM3 à 20h.

Les enfants convoqués ont reçu un mail. Les clubs ont été informés par mail des enfants convoqués.

Officiels

Formation jeunes stagiaires arbitres

Le Comité organise un stage d'accompagnement des jeunes stagiaires arbitres en parallèle d'un regroupement des sélections départementales les lundi 9 et mardi 10 février 2026 (1^{ère} semaine des vacances scolaires) à TSF VOIRON.

Ce stage est ouvert aux jeunes nés en 2012 (U14), 2013 (U13) et 2014 (U12) qui officient régulièrement dans les clubs et qui souhaitent, à terme, devenir arbitres officiels.

Sur place, ils pourront profiter d'un contenu théorique et ludique le matin, et de la pratique encadrée l'après-midi. Une très bonne expérience pour ce jeune public afin de les familiariser avec la formation arbitrale. Ce stage sera encadré par notre CTA Benjamin BOURY.

Les clubs peuvent inscrire leurs jeunes arbitres intéressés à partir du formulaire disponible [en cliquant ici](#).

Le formulaire d'inscription sera clôturé vendredi 23 janvier.

Une seconde édition sera proposée à l'occasion des vacances de Pâques.

Les familles des enfants inscrits recevront toutes les informations pratiques par mail d'ici la semaine prochaine, ainsi que le jour de formation retenu pour leur enfant.

COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

